Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Aluminium, veuillez visiter :
bpaluminium.fr/annales-sujets-et-corriges

Brevet professionnel, Construction d’Ouvrages du Bâtiment en Aluminium, Verre et Matériaux de synthèse

Session 2013 • Code sujet : **450-23309 S** • Durée : **4 h 30** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Restructuration de la salle polyvalente Henri TISOT (1 question) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bpaluminium.fr/assets/annales/bp-aluminium/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2013/BP Aluminium - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2013 - 2-Sujet.pdf

1. Restructuration de la salle polyvalente Henri TISOT

Le dossier présente le projet de restructuration de la salle polyvalente Henri TISOT, à La Seyne-sur-Mer, et les prescriptions du CCTP concernant les menuiseries extérieures, les vitrages, les façades vitrées et les portes. Il comprend aussi les élévations, le plan des niveaux, les coupes et la nomenclature des menuiseries.

Question Dossier. Consulter le dossier technique comme support à l'étude, à la préparation et au suivi d'un ouvrage : repérer les prescriptions du CCTP et exploiter les plans, coupes, élévations et nomenclatures. Les pages fournies ne comportent pas de consignes de travail numérotées ni de barème.

Le projet concerne la salle Henri TISOT, à La Seyne-sur-Mer, à moins de 5 km du littoral. Croiser le CCTP avec les élévations, le plan des niveaux, les coupes et la nomenclature : celle-ci donne notamment les repères, les dimensions et les remplissages. Les hachures de la nomenclature désignent du verre feuilleté.

Point à vérifier	Prescription du dossier
Menuiseries extérieures	Classement minimal A*3 E*5 V*A3 ; niveau sonore en façade limité à 25 dB(A).
Vitrages	Selon protection et présence du public : 4/12/4, 4/12/33.1 ou 33.1/12/SP10. Pour Me20, SP10 de 10,3 mm. Si le public est présent des deux côtés, les deux volumes sont feuilletés.
Façade et portes	Façade VEP, ossature tubulaire de 52 mm de largeur ; profils de portes à rupture thermique, épaisseur minimale 53,5 mm.
Pose et contrôles	Fixations tenant compte de la dilatation, calage et maintien sans voilage, étanchéité et drainage. Essais possibles : vent, air, eau, thermique, mécanique et résistance à 1 200 J.

Les plans et la nomenclature localisent les ensembles : par exemple, Me03, Me04 et Me06 sont des châssis fixes au RDC ; Me05, Me08 à Me11 sont au RDC, Me12 et Me15 au R+1. Me20 mesure 1 800 × 900 mm sur la nomenclature.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Préparer et poser chaque ensemble selon son repère, ses dimensions, son vitrage et sa localisation, en respectant le CCTP et les plans.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2013)

Bilan de l'épreuve : Dossier technique du BP Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium, Verre et Matériaux de synthèse, épreuve E1, session 2013, code 450-23309 S, durée 4 h 30, coefficient 4. Il porte sur la restructuration de la salle polyvalente Henri TISOT et rassemble prescriptions, plans, coupes et nomenclatures pour étudier, préparer et suivre des ouvrages de menuiserie et de façade.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le classement AEV minimal prescrit pour les menuiseries extérieures est A*3 E*5 V*A3.
- Le vitrage de sécurité se place du côté du public ; si le public peut être des deux côtés, les deux volumes verriers sont feuilletés.
- Les fixations doivent tenir compte de la dilatation des ouvrages et comporter les lumières nécessaires.
- La façade vitrée VEP en aluminium à rupture thermique doit respecter les prescriptions du DTU 33.1.

Points de vigilance & attentes du jury

- Croiser plans, coupes, élévations et nomenclature pour repérer les menuiseries et leur implantation.
- Choisir le vitrage selon les occultations, les grilles de protection et la présence éventuelle du public.
- Vérifier la cohérence entre pose, fixation, dilatation, étanchéité et drainage.
- Les épaisseurs de vitrage sont indicatives : les vérifier selon les dimensions, l'exposition et la pression du vent.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment choisir le vitrage adapté à une baie selon le dossier ?

Vérifiez la présence de volets roulants ou de grilles de protection et la possibilité d'un contact avec le public. Le CCTP distingue les compositions selon ces situations et impose le feuilletage des deux volumes si le public peut être présent des deux côtés.

Q : Comment déterminer l'épaisseur de vitrage à prévoir ?

Les épaisseurs données dans le CCTP sont indicatives et non contractuelles. Le choix final relève de l'entrepreneur et doit tenir compte de la surface et des dimensions du vitrage, de l'exposition de la baie et de la pression du vent.

Q : Le dossier technique fournit-il un barème ou des questions à traiter ?

Non. Les pages fournies constituent un dossier technique de prescriptions et de documents graphiques, sans questions numérotées ni barème imprimé. La durée de l'épreuve indiquée est de 4 h 30 et son coefficient est 4.

Q : Quelles précautions de pose et de fixation sont indiquées ?

Les ouvrages doivent être parfaitement calés et maintenus provisoirement en position finale afin d'éviter voilage et plombage pendant la fixation. Les fixations doivent permettre la dilatation ; les inserts et dispositifs d'accrochage sont à prévoir pour leur incorporation à la structure.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpaluminium.fr/assets/annales/bp-aluminium/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2013/BP Aluminium - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2013 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Aluminium : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.